



Vol à l'étalage et plainte simplifiée.

Par **micheleeee**, le **02/03/2010** à **12:23**

Bonjour,

Je me permet de vous contacter car voilà : hier, je me suis fait arrêter par les vigiles dans un supermarché, pour un article à 90 euros. J'étais avec ma fille et j'avais mis l'article dans la poussette. Avec la camera, ils m'ont vue.

J'ai donc payé illico et ils voulaient appeler la police mais ils ne l'ont finalement pas fait. Ils ont fouillé la poussette de fond en comble, m'ont demande de vider mon sac sur le bureau.

Je suis repartie. Ils m ont fait signer le papier de la plainte simplifiée et m'ont dit que le procureur serait clément.

Bon, inutile de dire que depuis hier, je ne dors plus et ne mange plus. Je suis en panique d'aller en prison (il y a 4 ans, j'avais eu des problèmes pour vol de chèques mais je n'étais pas passée au tribunal).

Je risque quoi ? sachant bien sûr, que je n ai pas l'intention de recommencer.

Merci d'avance de vos réponses.

Par **frog**, le **02/03/2010** à **14:22**

Tape "étalage" dans le champ recherche en haut à droite de cette page et lis les réponses qui ont déjà été apportées aux divers sujets.